

## Compte rendu du Conseil d'école du mardi 09 février 2021

### Personnes présentes :

Mme ENNEBATI-IGRAN, Directrice de l'école chargée de la classe CE2/CM1 ;; Mme BOUCHET, Enseignante de la classe CE1/CE2 ; Mme BERNARD, Enseignante de la classe de CP/CE1 ; Mme TABARANI, Enseignante de la classe de CP ; Mme RAMON, Enseignante de la classe de PS/MS ; Mme DEIXONNE, Enseignante assurant le mi-temps de Mme COURIVAUD et le temps de décharge de la Directrice, Mme COURIVAUD, Enseignante de la classe MS/GS, Mme SZENAK, Représentante de parents élus titulaire ; Mme CZAPKA, Représentante de parents élus titulaire ; Mme PATUROT, Représentante de parents élus titulaire ; Mme LE NEA, Représentante de parents élus titulaire ; M CIVY, Représentant de parents élus titulaire ;

Madame LAGNES, Adjointe au Maire chargée de l'Education ; Madame FLIH, Directrice Générale des Services de la Mairie ; Madame BAUDETTE, conseillère municipale

### Personnes absentes excusées :

M WILLIOT, Enseignant assurant le remplacement sur la classe de MS/GS ; Mme JUNIUS, Enseignante de la classe CM1/CM2

Mme NEYERS, Représentante de parents élus titulaire ; Mme BERARD, Représentante de parents élus titulaire M REBOUT, Représentant de parents élus titulaire

Début de séance :18h15.

Présentation de chaque participant.

## 1. Effectifs de l'année en cours et effectifs prévisionnels

Il y a actuellement 194 élèves dans l'école.

### Structure des classes :

- ♦ Classe de PS/MS de Mme RAMON : 16 PS et 9 MS soit 25 élèves
- ♦ Classe de MS/GS de Mme COURIVAUD et Mme DEIXONNE : 14 MS et 12 GS soit 26 élèves
- ♦ Classe de MS/GS 2 de Mme LEFEUVRE (M WILLIOT) : 12 MS et 14 GS soit 26 élèves

**Soit un total de 77 élèves en maternelle.**

- ♦ Classe de CP de Mme TABARANI : 16 CP
- ♦ Classe de CP/CE1 de Mme BERNARD : 6 CP et 17 CE1 soit 23 élèves
- ♦ Classe de CE1/CE2 de Mme BOUCHET : 13 CE1 et 9 CE2 soit 22 élèves
- ♦ Classe de CE2/CM1 de Mme ENNEBATI-IGRAN et Mme DEIXONNE: 14 CE2 et 12 CM1 soit 26 élèves
- ♦ Classe de CM1/CM2 de Mme JUNIUS : 5 CM1 et 25 CM2 soit 30 élèves

**Soit un total de 117 élèves.**

Pour l'an prochain, les effectifs prévisionnels sont :

PS : 20 à 22	CE1 : 22
MS : 16	CE2 : 30
GS : 35	CM1 : 23
CP :26	CM2 : 17

Soit un total de 189 à 191 élèves.

## 2. Les projets de l'école.

### ■ Photographie de classes

La photo de classe a eu lieu le lundi 5 octobre. Le photographe reviendra aux beaux jours pour faire de nouvelles photos de groupe. Elles seront remises aux familles ayant commandé la première fois.

La photographie individuelle a eu lieu le vendredi 20 novembre au matin avec le même photographe. Les photographies étaient de bien meilleure qualité que les photos de groupe.

Mme PATUROT voudrait savoir comment le photographe est choisi. Mme IGRAN répond que nous travaillons avec le même photographe depuis 6 ans. Et qu'il avait été choisi pour la meilleure qualité/prix possible.

### ■ Les spectacles de Noël

Le spectacle de Noël offert par la municipalité aux élèves de l'école a pu se tenir : le mardi 15 décembre pour les élémentaires, le jeudi 17 décembre pour les maternelles.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité d'avoir une nouvelle fois financé le spectacle de Noël tant attendu par les plus petits comme par les plus grands.

### ■ Correspondances

Les classes de CP et de CE1/CE2 poursuivent leur correspondance avec une autre classe de même niveau. Les échanges sont réguliers.

### ■ Lire c'est partir

L'équipe enseignante a décidé de reconduire le projet Lire c'est partir. Ce projet permet aux familles d'acquérir des livres à bas prix afin de favoriser la lecture à la maison.

Les titres disponibles ainsi que les bons de commande ont été distribués avec un retour à faire le vendredi 12 février dernier délai.

### ■ Projet animation Légos/ programmation de robots

Si les conditions sanitaires le permettent, l'ensemble des classes participeront au troisième trimestre, à un atelier sur un montage de Légo ou une programmation de robots. Ce projet est actuellement en attente de l'évolution de la situation. Les familles seront informées par le biais du cahier de liaison si cet atelier peut avoir lieu.

## 3. La coopérative scolaire

-La vente des photos de classe individuelles a permis de dégager un bénéfice de 900€ pour l'école.

-La vente des photos de groupe a permis de dégager un bénéfice de 551€ pour l'école.

-La vente des chocolats a permis de dégager un bénéfice de 654€ pour l'école.

Nous remercions toutes les familles pour leur généreuse participation.

Sur le compte de l'école il reste à ce jour la somme de 5 419,53€.

Une partie l'argent a déjà été utilisée pour des projets de classe, l'achat de matériel pédagogique et certaines classes vont acquérir des livres de l'opération Lire c'est Partir.

## 4. L'organisation des remplacements (rappel)

Lorsqu'un enseignant de l'école est absent, la Directrice informe l'Inspection de circonscription (Claye Souilly) qui informe à son tour Melun (Inspection Académique) en faisant une demande de remplaçant.

La situation actuelle ne permet pas toujours d'avoir des remplaçants : beaucoup d'enseignants absents, beaucoup de remplaçants absents.

L'école Etienne Martin n'est pas prioritaire car il y a de nombreuses écoles qui sont composées uniquement de 2,3 ou 4 classes. La priorité est donnée à ces petites structures lorsque les enseignants de celles-ci ne sont pas tous présents. Monsieur CIVY demande s'il faut contacter directement l'Inspection Académique de Melun pour les sensibiliser au manque de remplaçants dans notre école et obtenir un remplacement. La directrice répond que nous devons contacter notre supérieur hiérarchique qui est Madame l'Inspectrice de Claye Souilly. C'est Madame l'Inspectrice qui fait la demande d'un

remplaçant à l'Inspection Académique. Les enseignants n'ont pas le pouvoir de demander un remplacement à l'Inspection Académique.

Il demande s'il y a des recrutements de contractuels ? La directrice répond qu'il y en a eu mais que nous n'avons pas davantage d'information à ce sujet.

#### **5. L'organisation d'une journée au centre de loisirs le mercredi**

Les parents souhaiteraient savoir s'il était possible d'inscrire les enfants au centre de loisirs le mercredi en pouvant récupérer leur enfant sur le temps du déjeuner puis le remettre à 13h30. Ceci leur permettrait de déduire les frais de cantine. Madame FLIH et Madame LAGNES précisent que le tarif est basé sur un forfait et qu'il ne sera pas recalculé dans ce cas : le prix du repas est compris dans le prix de la journée.

Mme PATUROT intervient : Les parents veulent savoir s'il est possible de récupérer les enfants le mercredi midi et de les redéposer l'après-midi même sans tarif différent ? Mme FLIH répond qu'il faut voir avec la directrice du centre de loisirs par rapport à son organisation. Les élus vont dans tous les cas réfléchir à la faisabilité de cette proposition et ils reviendront vers les parents.

Fin de séance : 18h45

Présidente du Conseil d'école : Mme ENNEBATI-IGRAN  
Secrétaire de séance : Mme BOUCHET